

JEUDI 23 AVRIL / INFORMATION COVID-19 ET MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS - RÉOUVERTURE DE LA DÉCHÈTTERIE, REPRISSE DE LA COLLECTE DU TRI ET DES DÉCHETS VERTS, SUITE DE L'OPÉRATION COMPOSTEUR

RÉOUVERTURE DE LA DÉCHÈTTERIE

Suite à la réception du courrier de Monsieur FILIPPINI, Préfet de l'Eure, le SDOMODE prépare la **réouverture de toutes ses déchèteries aux particuliers, à partir de mardi 28 avril**, pour l'ensemble des filières habituellement acceptées.

Les horaires d'ouverture seront modifiés durant les deux premières semaines :

Mardi 28 avril	De 9h à 12h et de 14h à 18h
Mercredi 29 avril	De 9h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi 30 avril	De 9h à 12h et de 14h à 18h
Lundi 4 mai	De 14h à 18h
Mardi 5 mai	De 9h à 12h et de 14h à 18h
Mercredi 6 mai	De 9h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi 7 mai	De 9h à 12h et de 14h à 18h

Les déchèteries seront donc fermées vendredi 1^{er} mai, vendredi 8 mai (fériés) et samedi 2 et 9 mai. Lundi 11 mai, chaque site devrait retrouver les jours et horaires d'ouverture habituels. **Ces horaires étant susceptibles d'évoluer**, nous vous invitons à consulter le site Internet du SDOMODE ou à les contacter :

<https://www.sdomode.fr/covid-19-information>

Il sera demandé aux usagers de bien **vouloir respecter les règles de sécurité suivantes** :

- Les véhicules seront filtrés à l'entrée de la déchèterie.
- La carte de déchèterie devra être mise en évidence, sur le tableau de bord.
- Le nombre de véhicules en déchèterie sera limité (un seul véhicule sera autorisé à vider les déchets, par benne).
- **1 seul passage par semaine** et par véhicule.
- Pour leur sécurité et la vôtre, les agents de déchèteries ne seront pas autorisés à aider les usagers lors du déchargement.
- Il est fortement recommandé aux particuliers de porter un masque et des gants.

Une attente avant d'entrer en déchèterie étant probable, nous comptons sur la compréhension et le civisme de chacun, pour ne pas se précipiter dès les premiers jours de réouverture et pour patienter calmement à l'entrée du site, en respectant les règles sanitaires et les distances d'1 mètre.

Les usagers doivent également penser à bien remplir **l'attestation de déplacement** en cochant la case "Déplacements pour achat de première nécessité" (sur consigne de la Préfecture).

REPRISE DE LA COLLECTE DU TRI (BACS ET SACS JAUNES)

Si la collecte des ordures ménagères (poubelles et sacs noirs) a bien été maintenue pendant toute la durée du confinement (et nous vous en remercions des messages de sympathie laissés aux agents qui collectent), la **collecte des déchets recyclables** avait été suspendue avec demande de stockage à domicile si possible.

Le centre de tri géré par le SDOMODE (Syndicat de traitement des déchets) relance son activité. **La collecte des déchets recyclables (bac ou sac jaune) pourra donc reprendre à partir du 4 mai** en reprenant les mêmes jours de collecte



qu'auparavant (pensez à bien vous fier aux calendriers annuels afin de savoir si vous êtes collectés dès la semaine 1 ou 2).

Votre **poubelle jaune sera collectée avec le surplus** stocké mais dans la mesure du possible, si vous avez la possibilité d'évacuer ce surplus sur 2 ou 3 ramassages, cela facilitera le travail des agents.

Nous vous rappelons que le **VERRE** (colonne verte) et **tous les emballages en cartons, le papiers et les journaux** (colonnes bleues) sont à **déposer dans les containers** qui sont déjà collectés.

Attention, les **masques et mouchoirs** ne sont pas des emballages et doivent donc être mis dans votre bac noir, dans un sac en plastique hermétique fermé.

DÉCHETS VERTS, BRANCHAGES ET PELOUSES

Les habitants sont **invités à déposer leur déchets verts en déchèterie**. En parallèle, pour les habitants de Pont-Audemer, la collecte des **déchets verts en porte à porte** via les **sacs prépayés** reprendra **les mercredis à partir du 13 mai**. Voir les modalités de cette collecte en annexe (page 3).

Nous vous rappelons également qu'il est **interdit de brûler les déchets verts**.

La meilleure des solutions pour vos déchets verts reste de les composter. La communauté de communes a équipé plus de 65 foyers sur les dernières semaines et vous propose toujours la **livraison d'un composteur pour 45€** (nouvelle série de composteurs plus élaborés).

Soucieux de votre bien être comme de celui de ses agents, les règles de sécurité et d'hygiène seront bien évidemment respectées.

Si vous êtes intéressés pour l'achat d'un composteur, Aurélie, notre maître composteur, vous communiquera les modalités de livraison au 06.17.18.05.74 ou par mail triselectif@ccpavr.fr

Elle répondra par téléphone ou mail à vos questions pour vous accompagner dans la mise en place du compostage.

Poursuivons les bons gestes !

La **mairie étant fermée**, une **permanence téléphonique** a été mise en place. Vous pouvez en cas de nécessité joindre les services de la ville au numéro habituel :

02 32 41 08 15 (de 9h à 12h et de 14h à 17h)

Vous pouvez recevoir des messages d'informations via SMS de votre mairie en inscrivant votre numéro de téléphone sur www.ville-pont-audemer.fr sur la page d'accueil : JE M'ABONNE > ALERTE SMS

Un numéro vert national répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**.

PONT-AUDEMER, COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Les habitants de Pont-Audemer commune nouvelle sont invités à déposer leurs déchets verts en
déchetterie Rue Gustave Eiffel à Pont-Audemer.

En cas d'impossibilité,
seuls les déchets verts présentés
en **sacs prépayés seront ramassés (1 €/sac).**



Les branches d'arbres de **moins de 5 cm de diamètre, coupées et fagotées**, sont à déposer **à côté des sacs**. Le nombre de fagots de branches d'arbres doit être **inférieur ou égal** au nombre de sacs présentés.

Le ramassage sera assuré par les services de la ville de Pont-Audemer tous les mercredis après-midi jusqu'au
28 Octobre 2020.

LIEUX DE VENTE (à partir du 11 mai)

Bureau des Services Techniques
Mairie de Pont-Audemer
2 Place de Verdun,
du lundi au vendredi,
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Mairie de Saint Germain Village
30 Route de Corneilles,
lundi de 14h à 18h
jeudi de 10h à 12h
vendredi de 16h30 à 18h

Ville de Pont-Audemer
2 place de Verdun 27500 Pont-Audemer
02.32.41.08.15